



## BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 24 janvier 2017

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures 00.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les équipes et présente ses meilleurs vœux pour 2017 en son nom et celui du comité.

#### 1) Appel des équipes, admissions, démissions :

**Présentes** : ABB Secheron, AIG 1, AIG 2, Aprotect 1, Aprotect 2, EDR2, Caterpillar 1, Caterpillar 2, Clinique Générale Beaulieu, Givaudan, Hauteville 1, Hôpital de la Tour, HSBC, Migros, Rolex 1, Rolex 3, RTS 1, RTS 2, Service des Ecoles, SIG 2 qui devient SIG environnement, SIG 3 qui devient SIG énergies, SITA, TPG 1, Vacheron Constantin 1, Vacheron Constantin 2, Vifor pharma 1, Vifor pharma 2,

**Excusées** : EDR 1, Hauteville 2, Migros, Rolex 2, SIS

**Absent** : Hauteville 3

**Démissions** : SIG1, LODH, Hôpital de la Tour 2

#### 2) Approbation du P.V. du 26 janvier 2016 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque à émettre, le P.V est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie la secrétaire pour la rédaction du PV.

#### 3) Rapport du Président :

Le Président a envoyé un courrier à la direction du bowling pour demander de reporter la deuxième partie de l'augmentation des parties tant que la machinerie ne serait pas adéquate. Nous n'avons pas eu de réponse.

Le Président remercie les membres du comité qui l'ont épaulé et accompagné durant le mandat 2016, surtout qu'il a été passablement absent.

Un grand merci pour son travail à notre secrétaire, à notre trésorière, qui de par sa rigueur et sa vision sur la comptabilité nous permet de vous proposer un résultat positif, à notre vice-Président, qui par sa connaissance technique du bowling nous permet de prendre des décisions et à notre cinquième membre qui nous a donné un coup de main pour les occasions particulières. Comité que je remercie, car sans eux le corpo ne pourrait fonctionner.

Les Européens se sont déroulés à Bologne avec de bonnes conditions. En ce qui concerne les équipes Suisse, le résultat était mitigé, avec une mention à l'équipe du HS 1 qui a terminé au 24<sup>e</sup> rang. Je continue à demander des explications concernant l'absence des doublettes du service des écoles. Nous n'avons reçu aucune réponse aux différents mails envoyés. Le sujet sera présenté lors de l'assemblée générale du BEC lors des délégués lors du meeting lors des Championnats Européens 2017 à Nottingham.

La remise des prix et le repas ont eu lieu chez Viforpharma. Un grand merci à la direction et à l'équipe du restaurant pour l'excellent accueil. Un grand merci à tous les membres du comité pour l'organisation de la soirée qui fut une belle réussite.

Merci à l'ensemble des joueurs pour leur discipline vestimentaire.

Le championnat 2016 s'est bien déroulé hormis les problèmes mécaniques. Le Président remercie les joueurs pour leur compréhension et espère que pour 2017 le message à la direction aura été reçu.

En conclusion le Président annonce qu'il donne sa démission en tant que membre du comité pour l'AG du 23 janvier 2018.

Le Président souhaite d'excellentes boules pour 2017 à toutes les équipes.

#### **4) Rapport de la trésorière :**

Au 31.12.2015 le solde du compte est de CHF 50'128.84.

Pour les Européens nous avons payé la somme de 15'634.

Payé la somme de CHF 33'126.79 pour la saison 2016 au Bowling Tamarylines

Repas de fin de saison la somme de CHF 9296. —

Primes pour la remise des prix de CHF 9000. --

Coupes pour la remise des prix CHF 745. —

Ce qui donne un montant total de dépenses de CHF 34'675. -- pour l'exercice 2016

Le compte postal à été bloqué le 10 octobre pour remise à jour du site ce qui fait que la trésorière n'a pas vu que l'équipe ABB Sécheron a payé 2 fois, il est décidé avec leurs accord que le montant perçu en trop sera reporté sur l'exercice 2017.

Le Service des Ecoles à également payé 2 fois 2566. -- lieu de 2596. --, il est décidé avec leur accord que le montant sera reporté sur l'exercice 2017 et nous régleront la différence qui est de CHF 60. --

Hauteville 3 nous doit CHF 8. -- pour la saison 2016.

Nous avons une perte de CHF 1950. -- qui est du à l'inscription des doublettes du service des Ecoles et de la subvention que nous avons accordé pour les Championnats Européens à Bologne et n'ont pas pu y participer. Malgré tous les documents certificats médicaux et décès qui ont été envoyés à l'organisation de Bologne nous n'avons pas obtenu de réponse ni de remboursement.

Nous terminons l'exercice 2016 avec un bénéfice de CHF 58'433.77

En déduisant le trop payé par les équipes et la perte de CHF 1950.— nous avons un bénéfice de CHF 3182.93

Le décompte de la poste au 31.12.2016 avec les intérêts n'est pas encore arrivé, le compte est arrêté au 12 décembre.

La trésorière rappelle que tous les paiements doivent comporter dans la partie communication le nom de l'équipe car il est très difficile de retrouver dans quelle équipe se trouve la personne ayant effectué le règlement.

Merci à tous.

#### **5) Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Les comptes 2016 du BCG ont été vérifiés par SITA et Aprotéc. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

Les vérificateurs remercient la trésorière car les comptes sont très clairs et très nets.

#### **6) Approbation de ces rapports :**

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

#### **7) Elections des vérificateurs aux comptes :**

Aprotéc se retire car il a officié deux ans, le Président le remercie.

Sont élus : Sita, Hôpital de la tour, suppléant Caterpillar 2.

### **8) Championnat Genevois 2017 :**

Le Vice-Président nous informe l'assemblée que suite à la démission de deux équipes en division A et une en division B il a fallu refaire les groupes.

3 équipes de la division B montent en division A et 3 équipes de la division C montent en division B.

#### Division A :

AIG1, Aprotect 1, Aprotect 2, Caterpillar 1, Givaudan, Hauteville 1, Hauteville 2, Migros, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, TPG 1.

#### Division B

ABB Secheron, CGB, EDR1, HSBC, Hauteville 3, Hôpital Tour, RTS 2, Service des Ecoles, SIG énergies, SIG environnement, Vacheron Constantin 1, Viforpharma1

#### Division C

AIG 2, Caterpillar 2, EDR 2, SIS, SITA, RTS 1, Vacheron Constantin 2, Viforpharma 2

.  
Dans le groupe C il y aura 3 tours pour arriver à faire 24 matchs.

### **9) Prix des jeux et présentation du budget 2017:**

Prix des jeux inchangés pour 2017.

L'augmentation aura sûrement lieu en 2018 à prévoir dans les budgets des entreprises. Il va falloir se battre pour avoir une qualité des pistes correctes.

La trésorière soumet une proposition concernant la remise des prix aux femmes. Au départ il n'y avait qu'une femme qui était récompensé, la trésorière a réussi à obtenir que deux femmes soient récompensées. La trésorière propose que depuis 2017 nous récompensions les trois premières femmes Proposition acceptée à l'unanimité.

### **10) Clôture de la saison 2016**

La remise des prix a eu lieu chez Viforpharma qui a été très heureux de nous accueillir. Le directeur du site était un joueur de bowling ce qui a facilité les choses mais il a été muté à Villars sur Glane.

La secrétaire rajoute que nous avons été très bien reçu et avons eu de l'aide des employés un grand merci à tous.

Nous attendons les propositions pour le repas de fin de saison 2017.

Les TPG vont se renseigner pour voir si une possibilité existe.

Si en juillet 2017 nous n'avons rien reçu comme proposition, le Président se chargera de trouver un lieu car c'est sa dernière année.

### **11) Compte rendu des Euros 2016:**

Cette année c'était à Bologne. Les Européens se sont bien déroulés Les conditions de jeux étaient bonnes.

L'organisateur des Européens n'a pas joué le jeu car les 2 équipes du Service des Ecoles n'ont pas pu être présentes, une pour raison de décès et l'autre pour hospitalisation. Malgré plusieurs courriers aux organisateurs et à la Présidente du BEC nous n'avons reçu aucune réponse ni remboursement. Le Président a essayé d'en discuter sur place mais personne ne l'a écouté ce qui est inadmissible. Le comité décide qu'un nouveau courrier doit être envoyé à la Présidente du BEC.

Le cas sera mis au point du jour lors de l'assemblée générale du BEC à Nottingham.

Hauteville a terminé 24ème et les autres équipes Suisses à des places honorables  
Tous les résultats se trouvent sur le site du BEC.

Les hôtels et le bowling étaient corrects.

### **12) Euros 2017:**

Les Euros 2017 se dérouleront à Nottingham du 24 mai au 26 mai 2017.

Un seul versement par nations pour les inscriptions.

#### Teams subventionnés:

Hauteville 1

Hauteville 2

Rolex 2

Aprotec 2

#### Doublette féminine subventionnée

Viforpharma

Pas d'équipe de doublette mixte subventionnée.

#### Equipes non subventionnées:

Aprotec 1

TPG

### **13) Votations**

Votation pour la motion ci-dessous reçue de la part de SIG :

Division A aucun changement.

Division B avoir la possibilité d'engager un deuxième étranger ou assimiler le joueur étranger si ce dernier joue depuis plus de 5 ans dans l'équipe.

Ce droit devient caduc en cas de promotion en division A.

Division C avoir la possibilité d'engager un deuxième étranger ou assimiler le joueur étranger si le joueur joue depuis plus de 5 ans dans l'équipe.

La motion est acceptée par 27 oui pour une année et sera votée en 2017.

La motion est acceptée définitivement à l'unanimité

### **14) Divers :**

La trésorière signale qu'un joueur de Viforpharma a été interdit d'accès chez Viforpharma par la direction de l'entreprise. Malheureusement nous sommes tributaire des décisions de l'entreprise qui nous reçoit.

Pascal Brenner équipe Givaudan signale que lors du 1<sup>er</sup> tour les boules d'essais étaient de 15 min et lors du 2<sup>ème</sup> tour 10 minutes. Le Vice-Président va rappeler au bowling que le temps doit être de 15 minutes.

Monsieur D'Apice a demandé la parole pour savoir si M.Seydoux, membre du club sportif Rolex pouvait être considéré comme joueur d'établissement. La réponse du Président et des membres du comité est négative car il ne faut pas comparer un joueur d'entreprise et un joueur externe à l'entreprise.

Monsieur D'Apice demande aussi s'il serait possible de faire jouer un tel joueur aux Européens. Pour mémoire le Président rappelle les problèmes rencontrés à Palerme, lorsque M. Vuilleumier a remplacé au pied levé un joueur de Hauteville qui s'est désisté et ceci dans le but unique de pouvoir pratiquer un jeu fluide. Un joueur du Bowling Corporatif Genève est allé se plaindre auprès d'un officiel.

Monsieur Vincenzo D'Apice propose que les délégués présents ferment les yeux. Les membres du comité ne cautionnent pas cette façon d'agir. Le responsable RH et le responsable de l'équipe engagent la véracité de par leur signature. Une fois l'inscription reçue et signée le Président ne reconnaît que la conformité de l'équipe et commande les licences manquantes après en avoir averti la trésorière pour le paiement des parties et des soupers de gala.

Pas de subvention pour les Championnats Européens aux équipes ayant un étranger.

Vu la position du comité qui refuse la proposition de M. Vincenzo D'Apice ce dernier a quitté l'assemblée avant la clôture de celle-ci.

L'assemblée générale 2018 aura lieu le mardi 23 janvier.

Assemblée levée à 21h40

Pour le comité du BCG  
La secrétaire

Marylène Despres